



Séance du 21 janvier 2014 à 19 heures 00

Commune de Calamane – Salle des fêtes

Aujourd'hui, Mardi vingt et un janvier deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Calamane – Salle des fêtes

Etaient présents :

57 titulaires dont 1 possédant une procuration

19 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. PLANTADE Thierry,
M. RAFFY Gilles,
M. MONCELON Alain,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. LAYBROS Serge, Mme LOOCK Martine, M. SIMON Michel, Mme PIQUE Marie, M. MUNTE Serge, M. SAN JUAN Alain, M. VILLIEN Christian, M. BASSET Jacky, Mme BOYER Noëlle, Mme MARTY Lucienne, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU Hélène, M. QUERAUD Andréa, M. GRINFEDER Michel, M. BOUTET Serge, M. DELPECH Bernard,
M. TILLOU José,
M. DUJOL J.-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme LANES Bénédicte,
M. BOUYGUES Alain,
M. CHAUBARD Jacques,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. PICOT Vincent,
M. JARRY Daniel, M. THEIL Jacques,
M. PONS Maurice, M. VIGUIE Michel,
M. NOUAILLES Serge,
M. DELPON Michel, M. DOLLE Serge,
Mme SIMON Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. CHATAIN Thierry,
M. MERCEREAU Didier, M. BROUQUI Christian, M. LIAUZUN Christian,
M. RAFFY Bernard,
M. AUSTRUY Bernard,
M. RIGAL Serge,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
Mme SOUBIROU Christiane, M. LAVAU Pascal,
M. DELMAS Eric,
M. HEE Gérard,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CALAMANE
CIEURAC
COURS
ESPERE
FRANCOULES
LAMAGDELAINE
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT

M. PARNAUDEAU Willy,
Mme MARMIESSE Yvette,
Mme LABROUSSE Maryse,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. FOURNIER Martine,
M. TEYSSÉDOU Alain,
M. LAUR Gérard,
M. CORMANE J.-Pierre,
M. MURAT Jean-Pierre,
Mme SALANIE Jacqueline,
Mme ALLIET Lucette,

MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE

M. LAFAGE Michel,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
Mme FRAYSSINET Danièle,
Mme BESOMBES Michèle,
M. DESTRUEL Jacques,
Mme ASNAR Ohria,
Mme PAUZIE Monique,

Etaient excusés ou absents :

ARCAMBAL

CAHORS

CAILLAC
CATUS
CRAYSSAC

DOUELLE

ESPERE

FONTANES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE-MARNHAC
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
MAXOU

MERCUES
PRADINES

SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT MEDARD
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
VERS

16 titulaires – 24 suppléants

Titulaires: M. CAZARD Christian, M. ANNES Jacques,
Suppléant : M. PRADAL José,
Titulaires : M. COUPY Daniel (procuration donnée à M.
VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Tit), Mme BERTHOUMIEUX Karine,
M. BELOU Laurent, Mme LAGARDE Sandrine,
Suppléants : Mme LE QUENTREC Yannick, Mme. FAUBERT
Françoise, M. DEPETRIS Sébastien, M. GUIRAL Lionel, M. TULET
André,
Suppléant : M. BRIS René,
Suppléant : M. LION Edmond,
Titulaires : M. CAZABONNE Christian, M. FOURNIER Christian,
Suppléant : M. JOUCLAS Guy,
Titulaire : M. ROUSSELLE Jean-Louis,
Suppléante : Mme SOULAYRES Marie-Hélène,
Titulaire : M. PETIT Jean (procuration donnée à M. TEYSSEDOU
Alain, Sup),
Suppléante : Mme VALETTE Roselyne,
Suppléante : Mme FAUGERE Josette,
Suppléant : M. LASFARGUES Jean-Marie,
Suppléant : M. CLARY Fabrice,
Suppléant : M. FAGES Yves,
Suppléant : M. THOMAS François,
Titulaire : M. GRAS Gérard,
Suppléant : M. COUDERC Jean-Pierre,
Titulaires : Mme BARREAU Claudine, M. MARTINEZ Sébastien,
Titulaires : Mme DUPPI Christine, M. CAVALIER J.-Luc,
Suppléants : M. MARTINEZ René, M. ROYER Jean-Marc,
Suppléant : M. FIGEAC Philippe,
Suppléante : Mme PAHL Christiane,
Suppléant : M. RIALET Philippe,
Titulaire : M. GILBERT Joël,
Suppléante : Mme BRUGIDOU Sylvie,
Suppléant : M. GILES Jérôme

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

SERVICES TRANSVERSAUX – Politiques contractuelles

**Objet : Aménagement du site paléontologique de la Plage aux Ptérosaures - Tranche 2 - plan de
financement**

A été adopté à L'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 21 Janvier 2014

Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Magali GOSSE
Service : Politiques contractuelles

Objet : Aménagement du site paléontologique de la Plage aux Ptérosaures - Tranche 2 - plan de financement

Mesdames, Messieurs,

Par décision n°7-2013 en date du 5 février 2013, le marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en scène de l'exposition de la Plage aux Ptérosaures, site paléontologique, a été attribué à un groupement composé d'un architecte scénographe, Monsieur Verger, et de son équipe.

Dans le cadre du PER intitulé « Réseau archéologique et paléontologique de Bouriane et des Causses du Quercy », des travaux de protection des traces des ptérosaures ont été réalisés en 2009. Site de renommée internationale, sa mise en tourisme doit désormais s'effectuer à travers un parcours scénographié illustrant le discours scientifique.

Ces aménagements constituent la deuxième phase dont le coût s'élève, au stade de l'APS, à 926 160 € HT (voirie comprise).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Montants	%
ETAT-DETR 2014	231 540 €	25%
REGION	155 232 €	17%
DEPARTEMENT	100 000 €	11%
MAITRE D'OUVRAGE	439 388 €	47%
TOTAL € HT	926 160 €	100%

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'aménagement du site paléontologique de la Plage aux Ptérosaures - tranche 2 ;
- b- D'autoriser M. le Président, ou son représentant, à solliciter toutes les subventions relatives à l'exécution de ce projet ;

Envoyé en préfecture le 24/01/2014

Reçu en préfecture le 24/01/2014

Affiché le 31 JAN. 2014

- c- D'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE